



[RSA et régime auto-entrepreneur : fonctionnement, calcul, conditions](#)

Percevoir le RSA en auto-entrepreneur : comment ça marche ? Comment est calculé le RSA ou la prime d'activité en régime auto-entreprise ou micro-entreprise ? Comment sont estimés les revenus du chef d'entreprise ?

Depuis le 1er janvier 2016, le **RSA pour les actifs** a été remplacé par la **prime d'activité**, qui est la fusion du RSA d'activité et de la prime pour l'emploi.

Les auto-entrepreneurs (« micro-entrepreneurs ») peuvent y prétendre au même titre que tous les chefs d'entreprise s'ils remplissent les conditions.

Voir aussi notre article : [RSA, prime d'activité, APL et création d'entreprise.](#)

Comment est calculée la prime d'activité (RSA) en auto-entreprise ?

Le montant de la prime d'activité est calculé en fonction des ressources de l'**ensemble du foyer** et est redéfini dans le temps sur la base de déclarations trimestrielles.

Quels revenus l'administration prend-elle en compte pour le calcul des droits à la prime d'activité (RSA) d'un auto-entrepreneur ?

La notion de rémunération étant absente en auto-entreprise ou micro-entreprise, l'administration procède à des **estimations de revenus** sur la base des recettes déclarées par l'auto-entrepreneur. Pour être plus précis, elle procède à des abattements sur les recettes déclarées :

- Pour les activités d'achat et vente de marchandises et les locations touristiques, l'Etat considère que le bénéfice (=rémunération) représente **29%** des recettes,

- Pour les activités de services, l'Etat considère que le bénéfice (=rémunération) représente **50%** des recettes,
- Pour les activités libérales, l'Etat considère que le bénéfice (=rémunération) représente **66%** des recettes.

Quel montant de prime d'activité (RSA) sera versé ?

Le calcul de la prime d'activité est complexe. Il est fondé sur les éléments suivants :

- **un montant forfaitaire** versé en fonction de la composition du foyer. Par exemple 559 € pour une personne seule sans enfant, 839 € pour un couple sans enfant, 839 € pour une personne seule avec un enfant, 1008 € pour un couple avec un enfant, ou encore 1175 € pour un couple avec deux enfants,
- **une bonification** attribuée à chaque personne du foyer qui est en activité et dont les revenus sont supérieurs à 0,5 SMIC,
- **les revenus d'activité** sont déduits du calcul non pas en totalité, mais à hauteur de **38%**,
- **les autres ressources du foyer, prestations familiales et forfait logement sont déduits en totalité.** Le « forfait logement » correspond à un montant fixe déduit si une aide au logement est perçue.

Comment demander la prime d'activité ?

La demande de prime d'activité se fait **en ligne** ou par le dépôt d'un **formulaire** auprès de la CAF ou de la CMSA.

Concernant la demande en ligne, il faut d'abord passer par une simulation : **cliquez sur ce lien : [Simulateur prime d'activité.](#)**

RSA auto-entrepreneur : la déclaration trimestrielle.

Pour percevoir le RSA, l'auto-entrepreneur devra établir des **déclarations trimestrielles** : il devra déclarer par papier ou directement sur le site de la CAF l'ensemble de ses revenus, y compris son chiffre d'affaires d'auto-entrepreneur.

Des fichiers Excel pour gérer votre entreprise (gratuit).

WikiCréa a mis au point des outils Excel gratuits pour gérer votre entreprise :

- un modèle de **plan financier**, indispensable pour obtenir des financements : [cliquez ici](#),
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : [cliquez ici](#),
- un **livre de recettes**, **obligatoire pour les auto-entrepreneurs** : [cliquez ici](#),
- un **modèle de suivi de trésorerie** : [cliquez ici](#).

Voir aussi nos articles :

- [RSA, prime d'activité, APL et création d'entreprise](#)
- [La déclaration du chiffre d'affaires en auto-entreprise](#)
- [La micro-entreprise : fonctionnement](#)